

## Musique d'introduction

### Voix (sur fond de musique)

Vous écoutez le balado *En bref*.

Dans cet épisode, Allison King, directrice de projets au Conseil des normes d'audit et de certification, donne un aperçu clair et net de l'exposé-sondage sur la gestion de la qualité qui a été publié par l'IAASB en janvier 2019.

### Voix (sans musique)

Le 8 février 2019, le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance – ou IAASB – a officiellement publié un exposé-sondage sur la gestion de la qualité au niveau du cabinet et de la mission. Dans les prochaines minutes, nous parlerons des faits saillants de l'exposé-sondage et des dates importantes à retenir.

L'exposé-sondage, publié sous la forme de quatre documents, comprend :

1. une norme substantiellement révisée applicable au niveau du cabinet, désormais appelée la Norme internationale de gestion de la qualité;
2. une nouvelle norme sur les revues de la qualité des missions;
3. une norme internationale d'audit révisée sur la gestion de la qualité des audits d'états financiers;
4. des notes explicatives générales qui présentent les questions communes aux trois normes et qui traitent de la date d'entrée en vigueur et du délai de mise en œuvre proposés.

L'IAASB introduit une nouvelle approche, appelée « **gestion de la qualité** », pour l'atteinte de la qualité au niveau du cabinet. C'est ce qui explique le changement de nom des normes concernées. Cette approche, fondée sur les risques et l'anticipation, met l'accent sur l'identification des risques liés à la qualité et sur les réponses à y apporter. La norme établit des objectifs en matière de qualité et prévoit certaines réponses obligatoires aux risques identifiés, mais les cabinets devront déterminer s'il est nécessaire de mettre en place des réponses supplémentaires à ces risques. Cette approche permet aux cabinets de concevoir leur système de gestion de la qualité en fonction de leur nature et de leur situation, ainsi que de la nature et des circonstances

---

des missions qu'ils réalisent. Les normes pourront ainsi être adaptées selon la taille des cabinets.

Il s'agit d'un changement important par rapport à la norme actuelle, qui impose des politiques et des procédures que tous les cabinets doivent établir, sans égard à leur taille et aux missions qu'ils réalisent.

Dès le début des travaux sur le projet, l'IAASB a constaté que les exigences et les modalités d'application portant sur les revues de la qualité des missions étaient plus précises que les autres aspects de la norme sur la gestion de la qualité au niveau du cabinet, qui étaient plutôt fondés sur des principes. Il a donc conclu qu'il y avait lieu d'élaborer une norme distincte pour les revues de la qualité des missions.

La norme applicable au niveau de la mission a été révisée pour préciser les responsabilités de l'associé responsable de la mission en matière d'encadrement et de gestion de projets. Ces responsabilités comprennent notamment l'évaluation de la compétence de l'équipe de mission. De plus, les exigences ont été modernisées pour rendre compte du fait que les équipes de mission peuvent être organisées de différentes façons. Les membres des équipes peuvent, par exemple, se trouver dans des lieux géographiques différents. Des modifications ont aussi été apportées pour souligner le rôle croissant des technologies dans l'audit des états financiers.

### **Voix (sur fond de musique)**

L'IAASB prévoit d'offrir un webinaire pour expliquer ses propositions de façon plus détaillée. Quand nous aurons davantage de renseignements à ce sujet, nous mettrons un lien vers le webinaire sur la page du projet, à l'adresse [www.frascanada.ca/fr/nccq/projets/gestion-qualite](http://www.frascanada.ca/fr/nccq/projets/gestion-qualite).

Si vous souhaitez envoyer une lettre de commentaires à l'IAASB à propos de l'une ou l'autre de ses propositions, vous pouvez le faire par l'intermédiaire de son site Web. La date limite de réception des commentaires est le 1<sup>er</sup> juillet 2019.

Le Conseil des normes d'audit et de certification du Canada a approuvé son propre exposé-sondage sur la gestion de la qualité en janvier 2019 et prévoit de le publier au début d'avril 2019. Pour cet exposé-sondage canadien, la date limite de réception des commentaires sera le 7 juin 2019.

Ne manquez pas la deuxième partie de ce balado, qui portera sur les avantages de la nouvelle approche fondée sur les risques.

### **Fermeture en fondu**

**Animatrice** : Allison King, directrice du projet sur la gestion de la qualité